

CENTRE

Axe 1 : Prise en charge des patients et résidents

Module n°1 : Prise en charge de la douleur - Sensibilisation

Contexte

Pas de contexte

Objectifs

- Connaître les différentes sources de douleur physique et morale et leurs manifestations.
- Identifier le rôle de chaque professionnel dans
- la prise en charge et le traitement de la douleur.
- Connaître et savoir utiliser les outils existants d'évaluation.
- Connaître les actions non-médicamenteuses à mettre en place.
- Signaler les manifestations aux professionnels compétents (transmissions orale et/ou écrites). Apprendre à mieux gérer ses propres réactions face à la souffrance du résident/patient

Programme

Atelier d'évaluation des connaissances ■ Recueil et analyse des pratiques professionnelles ■ L'historique de la douleur pour appréhender culturellement le vécu de la douleur ■ Le cadre règlementaire ■ La relation avec la personne douloureuse ■ Les différentes composantes de la douleur ■ Les mécanismes physio-pathologiques de la douleur physique ■ La durée d'évolution ■ La gestion de ses propres réactions face à la souffrance et la douleur de la personne prise en soin ■ Réinterroger sa posture professionnelle et la question de son propre bien-être pour mieux accompagner les personnes ■ L'évaluation de la douleur : l'examen clinique, les outils d'évaluation, les outils d'autoévaluation unidimensionnels, les outils d'hétéroévaluation, le DN4, les échelles de qualité de vie ■ Identifier le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge et le traitement de la douleur ■ Les traitements non-médicamenteux : mesures hygiéno-diététiques, recommandations d'hygiène et de maintien physique, les techniques nonmédicamenteuses ■ Réaliser des transmissions écrites efficaces ■ Réaliser des transmissions orales efficaces

Public

Cadres de santé, IDE, AS et tout personnel paramédical et médical

Cadres de santé, IDE, AS et tout personnel paramédical et médical

Exercice

2024

Code de formation

S130

Nature

AFR

Organisé par

ALTAFORMA et FORMAVENIR

Durée

14 heures